



Section Belgique-Luxembourg



15 et 16 mai 2017

Visite d'une délégation de la Chambre des Députés luxembourgeoise menée par son président, M. Mars Di Bartolomeo

La délégation luxembourgeoise était composée comme suit :

- Son Excellence Monsieur Mars DI BARTOLOMEO, Président, LSAP
- Monsieur Claude WISELER, Président du groupe politique CSV
- Monsieur Gilles ROTH, Membre du Bureau de la Chambre des Députés, CSV
- Madame Viviane LOSCHETTER, Présidente du groupe politique les verts
- Madame Tania TENNINA, fonctionnaire accompagnante.

La délégation était également accompagnée de l'ambassadeur, Mme Arlette Conzemius, ainsi que du consul général, M. Jean-Claude Meyer.

M. Yves Evrard, président du groupe d'amitié, a accompagné la délégation pendant les deux journées de la visite.

Journée du lundi 15 mai 2017

La visite de la délégation luxembourgeoise a débuté par un entretien avec Siegfried Bracke, Président de la Chambre des Députés, dans les Salons de la Présidence de la Chambre.



Monsieur Di Bartolomeo a commencé par expliquer les deux grands défis auxquels le Luxembourg est confronté actuellement : le chômage et une pénurie de logements abordables.

Les deux présidents ont ensuite abordé les thèmes de la migration et de la cohabitation des différents groupes dans la société. Le Luxembourg est un pays exemplaire en la matière puisque seulement 54% de sa population est luxembourgeoise, mais cela ne pose pas de grands problèmes. Il n'y a même pratiquement pas de mouvements extrémistes dans le pays.

Monsieur Bracke a expliqué que le sujet du « renouvellement politique » occupe beaucoup la politique belge pour l'instant. Plusieurs scandales ont éclaté concernant le cumul de mandats fortement rémunérés et de nombreux parlementaires veulent maintenant mettre en place des règles de décumul et de bonne gouvernance. Au Luxembourg, la classe politique essaie surtout de renouer des liens plus étroits avec les électeurs. Dans ce cadre, un institut de formation politique pour les jeunes a été créé et un système de pétition publique permet de mettre des sujets à l'ordre du jour du parlement.

Monsieur Di Bartolomeo espère que cette visite en Belgique permettra de faire avancer le dossier de la mobilité entre les deux pays car celle-ci reste problématique. Les dossiers concernant la fiscalité transfrontalière et la directive détachement vont dans le bon sens.

Les deux présidents se sont accordés pour dire que le parlement Benelux peut être un bon outil pour travailler sur certains dossiers, mais que les résultats concrets se font attendre. Ce parlement n'a pas de pouvoirs et reste donc souvent au niveau des bonnes résolutions.

Finalement la problématique des pensions a été discutée, suite à la réforme engagée en Belgique. Le système des pensions est généreux au Luxembourg et le financement ne pose pas de problème à court terme. L'objectif est de décourager la sortie anticipée, mais de maintenir l'âge légal à 65 ans.

La délégation luxembourgeoise s'est ensuite rendue au Sénat pour un déjeuner avec Mme Christine Defraigne, Présidente du Sénat.

Lors du déjeuner, Mme Defraigne a donné des explications supplémentaires concernant le scandale Publifin. Au Luxembourg, les mandats au sein des intercommunales sont également rémunérés mais les montants ne sont pas élevés.

Les élections présidentielles en France ont également été abordées, tout comme le mandat du Président des États-Unis, Donald Trump.

Ensuite, un échange a eu lieu sur la manière dont s'est passé le vote de la loi sur l'euthanasie dans les deux pays.



L'après-midi, une rencontre avec le Groupe d'amitié Belgique-Luxembourg a eu lieu au Sénat. Cette rencontre s'articulait autour de deux parties : une présentation de la structure de l'Etat et de la réforme de l'Etat par M. Gert Van der biesen, secrétaire-général du Sénat, et une présentation de



l'état des dossiers mobilité et Terminal Container Athus par M. Christophe Vanderschueren, chef de cabinet adjoint et Mme Muriel Cochez, conseillère, du cabinet du ministre Bellot.

Les membres du Groupe d'Amitié présents étaient : Cécile Thibaut, Brigitte Grouwels, Stéphane Crusnière et Yves Evrard.

Le soir un dîner était offert par son Excellence Madame Arlette Conzemius, ambassadeur, à sa résidence.

Journée du mardi 16 mai 2017

La délégation, accompagnée par M. Yves Evrard, a commencé la journée par une visite du Musée Horta et s'est rendue ensuite au cabinet du ministre Jan Jambon, Vice-Premier ministre et ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, chargé de la Régie des bâtiments, pour un entretien.



Les thèmes abordés lors de cet entretien étaient principalement la sécurité nucléaire et la gestion de la menace terroriste en Belgique.

En effet, il y a parfois des inquiétudes au Grand-Duché du Luxembourg quant à la sécurité des centrales nucléaires en Belgique. Les divers incidents relayés dans les médias ne sont pas toujours rassurants, même si le président Di Bartolomeo a insisté sur l'excellente collaboration qui existe entre les autorités luxembourgeoises et l'agence fédérale de contrôle nucléaire belge. Le Grand-Duché du Luxembourg n'a pas de centrales nucléaires, mais pourrait être mis en danger par un incident nucléaire dans une des centrales à proximité en Belgique ou en France. Qu'en est-il de la sortie du nucléaire prévue pour la Belgique ?

Le ministre Jambon a assuré qu'aucun risque n'est pris lorsqu'il s'agit de la sécurité nucléaire. Il se rallie toujours à l'avis de l'agence fédérale de contrôle nucléaire et tous les contrôles nécessaires sont mis en place. La sortie du nucléaire est prévue pour 2025, mais en attendant cet horizon les centrales sont suivies de près. Le ministre s'intéresse néanmoins aux recherches qui sont faites concernant un nucléaire de la 3^{ème} génération car celui-ci s'annonce très propre et pourrait même utiliser l'eau et les déchets des centrales existantes.

En ce qui concerne la gestion de la menace terroriste, le ministre a expliqué que des mesures avaient déjà été prévues suite aux attentats de Paris mais qu'elles n'avaient pas encore pu être mises en place quand les attentats de Bruxelles ont eu lieu. Entre-temps, certaines mesures ont pu être réalisées, mais d'autres sont encore à mettre en place. Le ministre a aussi exposé que les mesures prises au niveau fédéral sont principalement des mesures de sécurité et de répression. Les mesures de prévention, qui sont extrêmement importantes, sont à prendre au niveau des communautés. Pour ce qui est de la prévention, des choses très intéressantes ont été mises en place mais c'est un travail à long terme qui ne portera ses fruits que dans quelques années.

La Belgique, et particulièrement les grandes villes comme Bruxelles et Anvers, doivent gérer un problème d'intégration des populations d'origine migrante de troisième et de quatrième génération. C'est aussi la raison pour laquelle la Belgique a, proportionnellement, un nombre aussi élevé de « foreign fighters ».

Le Grand-Duché du Luxembourg n'a – heureusement – pas encore eu de menace terroriste comme elle existe en Belgique. Le pays a également connu des vagues d'immigration mais il s'agit de groupes d'autres origines et il semble y avoir moins de problèmes d'intégration.

Le ministre Jambon a déclaré que les combats contre IS en Iraq et en Syrie sont suivis de près car les développements de cette guerre ont un impact direct sur la menace terroriste.

La délégation, toujours accompagnée de M. Yves Evrard, a rejoint la Brasserie Bozar pour y déjeuner en compagnie des sénateurs Andries Gryffroy et Pol Vandendriessche, tous deux membres du groupe d'amitié. Elle a ensuite continué sa découverte de l'Art Nouveau bruxellois par le biais d'une visite guidée organisée par l'ARAU comprenant une visite de l'Hôtel Solvay (Solvay House) à l'avenue Louise.

Ensuite, la délégation luxembourgeoise s'est rendue au Palais d'Egmont pour un entretien avec M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, chargé de Beliris et des Institutions culturelles fédérales.



Le ministre des affaires étrangères, Didier Reynders, a entamé la discussion en expliquant que la Belgique est candidate à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies pour la période 2019-2020. La délégation luxembourgeoise a assuré son soutien à cette candidature et s'est félicitée de la bonne collaboration qui est faite dans le cadre du Benelux.

Les échanges se sont ensuite concentrés sur l'Union européenne et le Brexit. Le ministre Reynders estime qu'il est important de véhiculer d'avantage le message des valeurs européennes, mais aussi de ramener l'Europe plus près du citoyen et principalement des jeunes.